

VILLE D'ANNEMASSE

Service Financier

PRESENTATION SYNTHETIQUE

DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le Budget Primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Le Budget Primitif doit être transmis au représentant de l'Etat **dans les quinze jours qui suivent son approbation.**

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période qui s'étend **du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile**, principe **d'annualité budgétaire** qui comporte quelques aménagements pour tenir compte d'opérations prévues, engagées mais non dénouées en fin d'année (restes à réaliser).

D'un point de vue comptable le budget se présente en deux parties :

- **une section de fonctionnement**, qui retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la **gestion** courante,
- **une section d'investissement**, qui présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours.

Chacune de ces sections doit être présentées **en équilibre**, les recettes égalant les dépenses.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Chapitre	Libellé	B.P. 2020	B.P. 2021	Evolution
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 858 327	10 706 689	-1,40%
60	ACHATS (Consommables, énergie, carburants, petit équipement ...)	4 034 627	3 712 434	-7,99%
61	SERVICES EXTERIEURS (Contrats de prestations de services, locations, entretien des biens, assurances ...)	5 009 477	5 177 619	3,36%
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS (hors 6218 personnel) (Rémunérations d'intermédiaires, publicité, relations publiques, missions, frais postaux ...)	1 634 193	1 638 591	0,27%
63	IMPOTS - TAXES (hors 633 personnel)	180 030	178 045	-1,10%
012	CHARGES DE PERSONNEL (comptes 64 + 6218 + 633)	26 933 444	26 802 003	-0,49%
014	ATTENUATION DE PRODUITS - REVERSEMENT IMPOTS ET TAXES	47 000	47 000	0,00%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (Participations, subventions)	6 505 873	6 644 565	2,13%
	DEPENSES COURANTES	44 344 644	44 200 257	-0,33%
66	CHARGES FINANCIERES (Intérêts de la dette)	841 000	769 000	-8,56%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	51 850	44 850	-13,50%
022	DEPENSES IMPREVUES	50 000	50 000	
	DEPENSES REELLES	45 287 494	45 064 107	-0,49%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 010 000	1 003 024	-50,10%
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 000 000	2 200 000	10,00%
	AUTOFINANCEMENT	4 010 000	3 203 024	-20,12%
	TOTAL GENERAL	49 297 494	48 267 131	-2,09%

FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 48.267.131 € contre 49.297.494 € en 2020.
Les dépenses réelles qui s'élèvent à 45.064.107 € sont en diminution de 0,49 %.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Ch 011 : Les charges à caractère général : - 1,40 %.

Cette diminution s'explique par le transfert de 174.000 €, correspondant à une partie des dépenses liées à Trait d'Union, en charges de personnel (6218 autre personnel extérieur). Nonobstant cette écriture, les charges à caractère générale sont maîtrisées et d'un montant équivalent à celui de 2020.

Comptes 60 : Les achats : - 7,99 % Diminution correspondant au transfert des dépenses pour Trait d'Union au compte 6218 pour 174.000 € et au compte 6152 pour 96.000 €. Les autres dépenses sont en légère diminution grâce notamment à des économies au niveau des frais d'énergie et d'électricité (- 47.000 €).

Comptes 61 : Les services extérieurs : + 3,36 % Augmentation liée notamment au transfert d'une partie des crédits alloués pour Trait d'Union (96.000 €) et à l'accroissement des dépenses d'entretien de bâtiments.

Comptes 62 : Les autres services extérieurs : + 0,27 % Les dépenses sont stables. A noter, une augmentation des frais d'honoraires, compensée par la baisse des frais d'affranchissement et de télécommunications ainsi que par la diminution des frais d'annonces et insertions.

Comptes 63 : Les impôts et taxes : - 1,10 % :

Ch. 012 : Les charges de personnel - 0,5 % Cette diminution traduit le transfert du conservatoire à Annemasse Agglo. Pour 2021 prise en compte du GVT, des créations de poste pour 251.000 € ainsi que le transfert d'une partie des dépenses liées à Trait D'Union 174.000 €.

Ch. 014 : Atténuation de produits – reversement impôts et taxes

Ch. 65 : Les autres charges de gestion courante : + 2,13 % Ce chapitre comprend essentiellement les subventions (4.969.865 €), la participation au CCAS (1.005.000 €) et les indemnités aux élus. Les dépenses sont en hausse du fait de l'augmentation des subventions (+ 43.000 €), liée à la hausse du subventionnement des écoles privées (+ 42.600 €), de la hausse de la subvention au CCAS + 55.000 € et de la prise en compte sur ce chapitre des droits d'utilisation informatique.

Ch. 66 : Les charges financières : - 8,56 % diminution liée au vieillissement de la dette et à des taux d'intérêts toujours très bas.

Ch. 022 : Dépenses imprévues

L'autofinancement : 3.203.024 €, en diminution par rapport à 2020 du fait des pertes de recettes liées à la crise sanitaire. Il est intéressant de noter que l'affaiblissement de l'autofinancement n'est pas structurel mais uniquement dû à la crise Covid. Celui-ci sera augmenté au budget supplémentaire par la reprise des excédents 2020.

VENTILATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Fonction	Libellé	B.P. 2020	B.P. 2021
Fonction 0	SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	16 392 259	15 664 448
01	Opérations non ventilables	4 968 500	4 089 524
02	Administration générale	11 307 677	11 468 512
020	Administration générale de la Collectivité	8 732 409	8 918 708
021	Assemblée locale	336 000	352 800
022	Administration générale de l'Etat	830 334	805 919
023	Information, communication, publicité	385 057	354 745
024	Fêtes et cérémonies	899 264	942 171
025	Aides aux associations	19 050	15 450
026	Cimetières et Pompes funèbres	105 563	78 719
04	Relations internationales	116 082	106 412
048	Coopération décentralisée – autres actions	116 082	106 412
Fonction 1	SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	1 832 461	1 903 708
11	Sécurité Intérieure	1 832 461	1 903 708
112	Police municipale	1 806 181	1 888 678
113	Pompiers, incendies et secours	0	0
114	Autres services de protection civile	26 280	15 030
12	Hygiène et Salubrité Publique	0	0
Fonction 2	ENSEIGNEMENT	7 255 532	8 132 467
20	Services communs	133 820	132 009
21	Enseignement Primaire	3 507 918	3 937 528
211	Ecoles Maternelles	1 824 634	2 055 147
212	Ecoles Primaires	1 187 226	1 303 361
213	Classes regroupées	496 058	579 020
25	Services Annexes de l'Enseignement	3 613 794	4 062 930
251	Hébergement et restauration scolaire	3 417 979	3 794 380
252	Transports scolaires	0	0
253	Sport scolaire	49 500	140 869
254	Médecine scolaire	4 000	3 850
255	Classes de découverte et autres services annexes de l'enseignement	142 315	123 831

FONCTION 0 : SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

01 - Opérations non ventilables 4.089.524 €, cette sous-fonction intègre les intérêts de la dette (800.000 €) et l'autofinancement (3.203.024 €).

02 - Administration générale, se décompose en 7 rubriques :

020 - *Administration générale de la collectivité* : 8.918.708 € recouvre l'ensemble des frais administratifs dont les frais de personnel non affectés

021 - *Assemblée locale* : 352.000 €, cette rubrique regroupe l'ensemble des frais de fonctionnement des élus, indemnités et frais de formation

022 - *Administration générale de l'État* : 805.919 €, élections, état-civil et l'autofinancement

023 - *Information, communication, publicité* : 354.745 €, comprend les frais de personnel du service information, documentation et le journal municipal

024 - *Fêtes et cérémonies* : 942.171 €, frais d'illumination, des manifestations « Bonjour l'hiver... », Musical'été, réceptions diverses

025 - *Aides aux associations* : 15.450 € subventions aux syndicats

026 - *Cimetières et Pompes funèbres* : 78.719 €

04 - Relations internationales

048 - *Relations internationales* : 106.412 €

FONCTION 1 : SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUES

11 - Sécurité intérieure

112 - *Police municipale* : 1.888.678 €, essentiellement salaires et charges du personnel en augmentation liée au recrutement d'un nouvel agent.

113 - *Pompiers, incendies et secours*

114 - *Autres services de protection civile*

12 - Hygiène et Salubrité Publique

FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT

20 - Services communs : concerne les salaires et charges du personnel administratif du service scolaire et l'ensemble des frais afférents aux logements des instituteurs.

21 - Enseignement Primaire

211 et 212 - *Écoles Matern. & Prim.* : ensemble des charges de fonctionnement des écoles primaires et maternelles (fluides, chauffage, concierges, ATSEM...)

213 - *Classes regroupées* : classes de soutien, de réadaptation ; à noter 416.340 € de subventions pour les écoles privées.

25 - Services annexes de l'enseignement

251 - *Hébergement et restauration scolaire* : rémunération du prestataire de service de la restauration (820.000 €), frais de personnel

253 - *Sport scolaire*

254 - *Médecine scolaire*

255 - *Classes de découverte et autres services annexes de l'enseignement* : essentiellement frais de personnel, subvention spectacles Château Rouge : 24.000 €

Fonction	Libellé	B.P. 2020	B.P. 2021
Fonction 3	CULTURE	5 543 853	4 468 846
30	Services communs	433 123	445 616
31	Expression artistique	1 308 286	161 251
311	Expression musicale, lyrique et chorégraphique	1 262 542	106 699
312	Arts plastiques et autres activités artistiques	26 844	35 652
313	Théâtres	18 900	18 900
32	Conservation et diffusion des patrimoines	1 378 780	1 454 215
321	Bibliothèques et médiathèques	1 086 667	1 129 508
322	Musées	204 073	233 335
323	Archives	88 040	91 372
324	Entretien du patrimoine culturel	0	0
33	Action culturelle	2 423 664	2 407 764
Fonction 4	SPORTS ET JEUNESSE	5 162 388	5 225 196
40	Services communs (sports)	1 155 762	1 025 936
41	Sports	651 886	631 072
411	Salles de sport, gymnases	407 987	389 534
412	Stades	197 124	204 501
414	Autres équipements sportifs ou de loisir	46 075	36 337
415	Manifestations sportives	700	700
42	Jeunesse	3 354 740	3 568 188
421	Centres de Loisirs	2 039 747	2 105 697
422	Autres activités pour les jeunes	1 272 924	1 437 107
423	Colonies de vacances	42 069	25 384
Fonction 5	INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	1 604 266	1 705 427
51	Santé	0	0
510	Santé - Services communs	0	0
52	Interventions sociales	1 604 266	1 705 427
520	Interventions sociales - Services communs	1 296 631	1 375 560
523	Actions en faveur des personnes en difficulté	5 000	25 300
524	Autres services	302 635	304 567

FONCTION 3 : CULTURE

30 - Services communs

31 - Expression artistique

311 - *Expression musicale, lyrique & chorégraphique* : Transfert du conservatoire à Annemasse Agglo. + subventions aux sociétés musicales (39.300 €)

312 - *Arts plastiques et autres activités artistiques* : école des Beaux Arts...

313 - *Théâtres* : subventions aux compagnies théâtrales, théâtre du Torrent et Fox Compagnie

32 - Conservation et diffusion des patrimoines

321 - *Bibliothèques et médiathèques*

322 - *Musées* : Villa du Parc, dont 172.000 € de subventions.

323 - *Archives*

324 - *Entretien du patrimoine culturel*

33 - **Action culturelle** : Versement au Relais Culturel (2.380.000 €) dans le cadre de la délégation de service public.

FONCTION 4 : SPORTS ET JEUNESSE

40 - **Services communs** : frais de personnel des moniteurs sportifs, plus l'ensemble des subventions de fonctionnement aux sports (628.770 €)

41 - Sports

411 - *Salles de sport, gymnases* : 389.534 € charges de fonctionnement des équipements + traitement des concierges

412 - *Stades* : 204.501 €

413 - *Piscine* : Transférée à l'Agglo

414 - *Autres équipements sportifs ou de loisir* : comprend les frais de fonctionnement du Canoë Kayak, de la salle de lutte et les charges du personnel

415 - *Manifestations sportives*

42 - Jeunesse

421 - *Centres de loisirs* : 2.105.697 € regroupe l'ensemble des frais de personnel et de fonctionnement pour les CLAE, CLM, CLSH

422 - *Autres activités pour les jeunes* : cette rubrique enregistre les subventions versées à la MJC, les frais du personnel de nettoyage et les fluides.

423 - *Colonies de vacances* : Bons vacances (7.000 €)

FONCTION 5 : INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ

52 - Interventions sociales :

520 - *Services communs* : frais de personnel du CCAS et du foyer logement ainsi que la subvention au CCAS (1.005.000 €)

523 - *Actions en faveur des personnes en difficulté*

524 - *Autres services* : il s'agit de la participation versée à l'association de prévention " Passage " (72.500 €) et les salaires et charges du service médiation.

Fonction	Libellé	B.P. 2020	B.P. 2021
Fonction 6	FAMILLE	3 706 295	3 639 228
61	Services en faveur des personnes âgées	1 161 429	1 107 353
63	Aides à la famille	0	0
64	Crèches et garderies	2 544 866	2 531 875
Fonction 7	LOGEMENT	11 247	11 836
70	Services communs	11 247	11 836
72	Aide au secteur locatif	0	0
Fonction 8	AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS - ENVIRONNEMENT	7 219 912	7 075 902
81	Services Urbains	1 612 068	1 680 967
810	Services Urbains : Services communs	0	0
811	Eaux et assainissement	9 500	10 000
813	Propreté Urbaine	1 174 334	1 257 733
814	Eclairage public	428 234	413 234
815	Transports urbains	0	0
82	Aménagement urbain	5 456 242	5 202 788
820	Aménagement urbain : Services communs	200 010	211 782
821	Equipements de voirie	543 624	481 666
822	Voirie communale et routes	2 365 429	2 310 565
823	Espaces verts urbains	1 991 695	2 011 945
824	Autres opérations d'aménagement urbain	355 484	186 830
83	Environnement	151 602	192 147
830	Environnement : Services communs	28 402	66 947
832	Actions spécifiques de lutte contre la pollution	0	0
833	Préservation du milieu naturel	123 200	125 200
Fonction 9	ACTION ECONOMIQUE	569 281	440 073
90	Interventions économiques	416 166	287 810
91	Foires et marchés	128 530	126 218
92	Aides à l'agriculture	9 585	11 045
94	Aides au commerce et aux services marchands	15 000	15 000
	TOTAL	49 297 494	48 267 131

FONCTION 6 : FAMILLE

- 61 - Service aux personnes âgées** : dont les charges de personnel de la résidence l'Eau Vive et du service personnes âgées remboursées à la Ville.
- 64 - Crèches & garderies** : 2.531.875 € comprennent les salaires et charges de fonctionnement des mini-crèches, halte-garderie et gardiennes à domicile (1.901.525 €) ainsi que la prise en charge de 44 places de crèches à Maison Bleue et à Cabassou (482.000 €).

FONCTION 7 : LOGEMENT

- 70 - Services communs** :

FONCTION 8 : AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS - ENVIRONNEMENT

81 - Services urbains

- 811 - Eaux et assainissement** : 10.000 €
- 813 - Propreté urbaine** : 1.257.733 € essentiellement des frais de personnel
- 814 - Éclairage public** : 413.234 € électricité, entretien et charges de personnel
- 815 - Transports urbains**

82 - Aménagement urbain

- 820 - Services communs** : 211.782 € atelier d'urbanisme et application droit des sols, essentiellement des frais de personnel
- 821 - Équipements de voirie** : mobilier urbain (sanisettes...), jeux d'enfants, signalisation verticale et horizontale y compris frais de personnel
- 822 - Voirie communale et routes** : comprend les services de voirie urbaine et le reversement des recettes des horodateurs (1.360.000 €) à SAGS
- 823 - Espaces verts urbains** : 2.011.945 € parcs et jardins dont 1.537.045 € de frais de personnel
- 824 - Autres opérations d'aménagement urbains** : notamment le service politique de la ville, les subventions de soutien logistique aux associations et les frais de portage financier liés aux acquisitions foncières par l'EPF (80.000 €).

83 - Environnement

- 830 - Services communs** :
- 833 - Préservation du milieu naturel** : participation au Syndicat Mixte du Salève (122.000 €).

FONCTION 9 : ACTION ECONOMIQUE

- 90 - Interventions économiques** : 287.810 € une partie des dépenses liée à Trait d'union (96.000 €) est transférée à la voirie
- 91 - Foires et marchés** : 126.218 €.
- 92 - Aides à l'agriculture** : 11.0455 € pour les jardins familiaux.
- 94 - Aides au commerce et aux services marchands** : 15.000 € aide au commerce.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Chapitre	Libellé	B.P. 2020	B.P. 2021	Evolution
013	ATTENUATION DE CHARGES (Rabais, Remises, Ristournes ...)	113 000	183 000	61,95%
70	PRODUITS DE GESTION COURANTE (Recettes du domaine et prestations de services, remboursement du personnel)	6 338 084	6 272 983	-1,03%
73	IMPOTS ET TAXES (Impôts locaux directs et indirects ...)	25 735 500	24 605 648	-4,39%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS (DGF, dotation de solidarité, subventions & participations diverses ...)	16 607 910	16 767 500	0,96%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (Revenus des immeubles, remboursements divers ...)	390 000	345 000	-11,54%
	RECETTES COURANTES DE FONCTIONNEMENT	49 184 494	48 174 131	-2,05%
76	PRODUITS FINANCIERS	2 000	2 000	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	111 000	91 000	-18,02%
	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	49 297 494	48 267 131	-2,09%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 48.267.131 € contre 49.297.494 € en 2020 soit - 2,09 %.
Les recettes courantes de fonctionnement s'établissent à 48.174.131 € en baisse de 2,05 %

Ch. 013 : Atténuation de charges : 183.000 € En augmentation du fait des remboursements des indemnités journalières.

Ch. 70 : Produits de gestion courante : - 1,03 % diminution liée à la perte des recettes tarifaires du conservatoire (200.000 €) transféré à Annemasse Agglo. et aux effets de la crise sanitaire sur les recettes domaniales estimées à – 70.000 €. Ces pertes de recettes sont partiellement compensées par l'augmentation du remboursement des frais de personnel du budget du CCAS et de la Résidence Autonomie l'Eau Vive (+ 165.000 €).

Ch. 73 : Impôts et taxes : -4,39 %

- Les contributions directes sont estimées à 17.281.000 €, en légère augmentation, liée à la faible revalorisation des bases + 0,2 % et à des bases réalisées inférieures aux bases prévisionnelles en 2020 ;
Les taux 2021 du foncier bâti communal sont maintenus par rapport à ceux de 2020 mais intègrent dorénavant les taux départementaux (19,5 + 12,03 soit 31,53 % .
La taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée, seule subsiste la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Pour 2021, les taux de taxe d'habitation sont gelés sur la base de 2019 et ne sont pas soumis au vote.
Un coefficient correcteur est créé pour assurer que chaque commune bénéficie d'un produit équivalent à celui de 2020 malgré le différentiel entre le transfert du foncier bâti départemental et la perte de la taxe d'habitation.
- Le produit des jeux du Casino estimé à 2.950.000 € est en forte diminution du fait de sa fermeture actuelle liée à la crise sanitaire, il convient de noter que si ce chiffre prévisionnel n'était pas atteint la ville bénéficierait d'une compensation financière de l'État.
- L' Attribution de compensation de l'Agglo. d'un montant de 1.829.148 € est en baisse, celle-ci correspond au transfert du conservatoire à Annemasse Agglo.

Ch. 74 : Dotations, subventions, participations : + 0,96 %

- Dotation Forfaitaire : 3.005.000 € en légère augmentation liée à la variation favorable de la population DGF 2020.
- Dotation de Solidarité Urbaine : 1.280.000 € +3,6 %
- Les participations de la CAF sont en augmentation liées aux actions mises en place par la ville et sont prévues à hauteur de 1.190.000 €
- Les Fonds Genevois sont estimés de manière prudente à 10.100.000 €, soit près de 900.000 € de moins que le réalisé 2020.

Ch. 75 : Autres produits de gestion courante : 345.000 € concerne essentiellement les revenus des immeubles.

Ch. 76 : Produits financiers : 2.000 €

Ch. 77 : Produits exceptionnels : 91.000 € essentiellement liés à des remboursements d'assurance et des ventes de certificats d'énergie.

Les recettes réelles sont donc en diminution de 2 % essentiellement à cause des effets de la crise sanitaire.

Il est important de noter que si les effets de la crise devaient impacter plus durement nos recettes fiscales, notamment le casino, la compensation de l'État nous permettrait de garantir notre autofinancement prévisionnel.

VENTILATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Fonction	Libellé	B.P. 2020	B.P. 2021
Fonction 0	SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	41 440 300	40 460 648
01	Opérations non ventilables	40 571 000	39 587 148
02	Administration générale	869 300	873 500
020	Administration générale de la Collectivité	800 500	803 000
021	Assemblée locale	0	0
022	Administration générale de l'Etat	26 800	34 000
023	Information, communication, publicité	0	0
024	Fêtes et cérémonies	4 200	4 000
025	Aides aux associations	0	0
026	Cimetières et Pompes funèbres	37 800	32 500
03	Justice	0	0
04	Coopération décentralisée, actions européennes et internationales	0	0
048	Autres actions de coopération décentralisée	0	0
Fonction 1	SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	50 110	50 000
11	Sécurité Intérieure	50 110	50 000
112	Police municipale	50 110	50 000
12	Hygiène et Salubrité Publique	0	0
Fonction 2	ENSEIGNEMENT	1 050 000	1 098 500
20	Services communs	124 000	110 500
21	Enseignement Primaire	216 000	238 000
211	Ecoles Maternelles	210 000	228 000
212	Ecoles Primaires	0	0
213	Classes regroupées	6 000	10 000
25	Services Annexes de l'Enseignement	710 000	750 000
251	Hébergement et restauration scolaire	710 000	750 000
253	Sport scolaire	0	0
254	Médecine scolaire	0	0
255	Classes de découverte et autres services annexes de l'enseignement	0	0

FONCTION 0 : SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

01 - Opérations non ventilables

Elles regroupent les impositions directes (17.281.000 €) et indirectes, les produits du Casino (2.950.000 €), la compensation Annemasse Agglo. (1.829.148 €), les dotations de l'État (Dotation Forfaitaire 3.005.000 €, DSU 1.280.000 €) et les Fonds Genevois (10.100.000 €).

02 - Administration générale

020 - Administration générale de la collectivité : regroupe les remboursements de frais de personnel, une partie des revenus des immeubles (180.000 €) et la TLPE (250.000 €)

022 - Administration générale de l'Etat

024 - Fêtes et cérémonies

026 - Cimetières et Pompes funèbres : redevances funéraires et concessions cimetières

FONCTION 1 : SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUES

112 - Police municipale : fourrière pour 30.000 €.

12 - Hygiène et salubrité publique

FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT

20 - Services communs : Dotation Spéciale Instituteur (2.000 €), revenu des immeubles (82.000 €).

21 - Enseignement Primaire

211 - Écoles maternelles : 228.000 € dotation de l'État pour le remboursement des frais de scolarisation versés aux écoles maternelles privées.

212 - Écoles primaires :

213 - Classes regroupées

25 - Services annexes de l'enseignement

251 - Hébergement et restauration scolaire : participation des familles au prix des repas (750.000 €).

Fonction	Libellé	B.P. 2020	B.P. 2021
Fonction 3	CULTURE	816 960	556 050
30	Services communs	40 000	30 000
31	Expression artistique	266 960	1 950
311	Expression musicale, lyrique et chorégraphique	262 460	1 950
312	Arts plastiques et autres activités artistiques	4 500	0
32	Conservation et diffusion des patrimoines	10 000	24 100
321	Bibliothèques et médiathèques	10 000	24 100
322	Musées	0	0
323	Archives	0	0
324	Entretien du patrimoine culturel	0	0
33	Action culturelle	500 000	500 000
Fonction 4	SPORTS ET JEUNESSE	822 675	880 150
40	Services communs	38 000	30 000
41	Sports	26 675	19 150
411	Salles de sport, gymnases	24 275	16 750
412	Stades	2 400	2 400
414	Autres équipements sportifs ou de loisir	0	0
415	Manifestations sportives	0	0
42	Jeunesse	758 000	831 000
421	Centres de Loisirs	710 000	765 000
422	Autres activités pour les jeunes	48 000	66 000
423	Colonies de vacances	0	0
Fonction 5	INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	312 800	475 100
51	Santé	0	0
510	Santé - Services communs	0	0
52	Interventions sociales	312 800	475 100
520	Interventions sociales - Services communs	282 300	442 600
523	Actions en faveur des personnes en difficulté	0	0
524	Autres services	30 500	32 500

FONCTION 3 : CULTURE

30 - Services communs

31 - Expression artistique

311 - *Expression musicale, lyrique et chorégraphique* : Recettes transférées à Annemasse Agglo.

312 - *Arts plastiques et autres activités artistiques*

32 - Conservation et diffusion du patrimoine

321 - *Bibliothèques et médiathèques* : 5.000 € de la CAF au titre du Contrat enfance jeunesse.

322 - *Musées*

324 - *Entretien du patrimoine culturel*

33 - **Action culturelle** : 500.000 € redevance de la DSP Château Rouge au titre de l'exercice 2021.

FONCTION 4 : SPORTS ET JEUNESSE

40 - **Services communs** : 20.000 € pour les droits d'inscription au service des sports et 10.000 € CAF Contrat enfance jeunesse

41 - Sports

411 - *Salles de sport, gymnases* : participation de l'Agglo. à la mise à disposition du gymnase Camille Claudel 15.000 €.

412 - *Stades*

42 - Jeunesse

421 - *Centres de loisirs* : participation des familles aux CLAE, CLM, CLSH (490.000 €) et participation CAF (275.000 €).

422 - *Autres activités pour les jeunes* : notamment participation de la CAF dans le cadre du Contrat enfance jeunesse (50.000 €).

FONCTION 5 : INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ

52 - Interventions sociales

520 - *Services communs* : 421.600 € de remboursement de personnel du CCAS .

524 - *Autres services*

Fonction	Libellé	B.P. 2020	B.P. 2021
Fonction 6	FAMILLE	2 099 700	2 118 183
61	Services en faveur des personnes âgées	969 700	998 183
64	Crèches et garderies	1 130 000	1 120 000
Fonction 7	LOGEMENT	0	0
70	Services communs	0	0
72	Aide au secteur locatif	0	0
Fonction 8	AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS - ENVIRONNEMENT	2 426 449	2 395 000
81	Services Urbains	51 000	0
810	Services Urbains : Services communs	0	0
813	Propreté Urbaine	0	0
814	Eclairage public	51 000	0
815	Transports urbains	0	0
816	Autres réseaux et services divers	0	0
82	Aménagement urbain	2 375 449	2 395 000
820	Aménagement urbain : Services communs	0	0
821	Equipements de voirie	0	51 000
822	Voirie communale et routes	2 340 449	2 329 000
823	Espaces verts urbains	0	0
824	Autres opérations d'aménagement urbain	35 000	15 000
83	Environnement	0	0
830	Environnement : Services communs	0	0
832	Actions spécifiques de lutte contre la pollution	0	0
833	Préservation du milieu naturel	0	0
Fonction 9	ACTION ECONOMIQUE	278 500	233 500
90	Interventions économiques	0	0
91	Foires et marchés	270 000	225 000
92	Aides à l'agriculture	8 500	8 500
94	Aides au commerce et aux services marchands	0	0
95	Aides au tourisme	0	0
	TOTAL	49 297 494	48 267 131

FONCTION 6 : FAMILLE

61 - Service aux personnes âgées : dont 953.683 € de remboursement de frais de personnel de la résidence l'Eau Vive et du service aux personnes âgées géré par le CCAS.

64 - Crèches & garderies

- 270.000 € de participation des familles
- 850.000 € de participation CAF

FONCTION 7 : LOGEMENT

FONCTION 8 : AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS - ENVIRONNEMENT

81 - Services urbains

814 - *Éclairage public*

815 - *Transports urbains* :

82 - Aménagement urbain

820 - *Aménagement urbain* :

821 - *Équipements de voirie*

822 - *Voie communale et routes* : comprend le stationnement urbain (1.310.000 €), le Forfait Post Stationnement (500.000 €), l'occupation du domaine public (400.000 €).

823 - *Espaces verts urbains*

824 - *Autres opérations d'aménagement urbains* : 15.000 € de subvention dans le cadre de l'ANRU

FONCTION 9 : ACTION ECONOMIQUE

91 - Foires et marchés : 225.000 € : droits de place sur les marchés en diminution de 45.000 € par rapport en 2020.

92 - Aides à l'agriculture

95 - Aides au tourisme

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	DEPENSES
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	316 955
204	SUBVENTION D'EQUIPEMENTS VERSEES	952 500
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 456 115
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	5 635 600
	OPERATIONS D'EQUIPEMENT	12 313 004
	DEPENSES D'EQUIPEMENT	20 674 174
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	270 000
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 940 000
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	400 000
020	DEPENSES IMPREVUES	50 000
	DEPENSES FINANCIERES	3 660 000
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	0
	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	24 334 174
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (avances forfaitaires)	640 000
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	24 974 174

La balance d'investissement est arrêtée à un total de 24.974.174 € (24.670.201 € en 2020) soit 20.674.174 € de dépenses d'équipement (21.015.550 € en 2020).

Le document qui vous a été transmis retrace dans le détail les investissements prévus. Nous en rappelons ici les grandes lignes.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'équipement

Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	316.955 € dont :	
* <u>des frais d'études pour la révision du PLU</u>	30.000 €	
* <u>des frais d'études</u>	229.000 € se décomposant en	
étude stratégique réduction puits de chaleur et désimperméabilisation		70.000 €
Géline : mise à l'air libre ruisseau & désimperméabilisation des cours d'école		37.000 €
Halle alimentaire		35.000 €
plans topographiques		25.000 €
CTM : étude faisabilité nouveau CTM		20.000 €
études diverses, noeud Etrembières, talus Vernand, comptages routiers		42.000 €
* <u>des logiciels</u>	57.955 €	
Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées	952.500 €	
* Attribution de compensation à Annemasse Agglo.	340.000 €	
* Subventions PLH pour le logement social	275.000 €	
* Enfouissement de réseaux rue du Vernand	200.000 €	
* Contribution réseau Enedis	115.000 €	
* Subventions versées dans le cadre du Fisac	22.500 €	
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	1.456.115 €	
* <u>acquisitions foncières</u>	180.000 €	
* <u>plantations d'arbres et d'arbustes</u>	27.000 €	
* <u>réseaux cablés</u>	30.000 €	
* <u>autre matériel de défense civile</u>	6.700 €	
* <u>autre matériel et outillage et de voirie</u>	165.000 €	
* <u>autres installations, matériel et outillage techniques</u>	94.000 €	
* <u>oeuvres et objets d'art</u>	35.400 €	
* <u>du matériel de transport</u>	271.000 €	
* <u>du matériel informatique</u> (dont 200.000 € pour les écoles)	347.500 €	
* <u>du mobilier</u>	137.045 €	
* <u>d'autres immobilisations</u>	162.470 €	

Chapitre 23 : Immobilisations en cours**5.635.600 €**

* 205.500 € pour les agencements et aménagements de terrains	
parc Fantasia : structures	80.000 €
cimetières : signalétique, mobilier, espace clos containers.....	32.000 €
espaces verts : parcs, jardins iris, serres, arrosage auto. square Molière,	93.500 €
* 2.138.000 € pour les bâtiments qui concernent essentiellement	
tous bâtiments : mise en conformité accessibilité	450.000 €
travaux dans les groupes scolaires	395.000 €
Stade Jeantet : club house, sanitaires & vestiaires, mise en conformité	273.000 €
Maison des sports : mur escalade	150.000 €
Hôtel de Ville : désamiantage chaufferie, éclairage salle conseil, archives.....	94.000 €
divers	776.000 €
* 2.652.100 € pour la voirie essentiellement	
entretien de voirie & CD74 (chaussées, caniveaux, îlots directionnels...)	645.000 €
schéma espaces verts : parvis église st André, rues Saget / Massenet... ..	285.500 €
divers sites : rénovation éclairage public	200.000 €
secteurs Ferre / Gauguin : espaces extérieurs	125.000 €
divers	1.396.600 €
* 640.000 € pour les avances forfaitaires	

Total opérations**12.313.004 €**

Opération 004 : Parc public des bords d'Arve	4.000 €
Opération 008 : Château Rouge	3.954.550 €
Opération 1027 : Ilôt Chablais / Parc	1.160.000 €
Opération 1043 : ANRU – Livron	60.000 €
Opération 1044 : ANRU - Château Rouge	171.800 €
Opération 1047 : Pole Echange Multimodal PEM	2.143.634 €
Opération 1051 : GS Hutins	40.738 €
Opération 1052 : Maison de santé	302.400 €
Opération 1053 : GS Mermoz extension	1.505.000 €
Opération 1053 : Maison de mémoire	22.000 €
Opération 1055 : GS Nouveau	533.200 €
Opération 1056 : Rue du Vernand	442.750 €
Opération 1057 : Gymnase Hutins	1.000.000 €
Opération 1058 : Passerelle Arve	96.000 €
Opération 1060 : Locaux tranquillité publique	50.000 €
Opération 1061 : Parc Mila Racine	690.932 €
Opération 1062 : Parc Brouaz	36.000 €
Opération 1064 : Piétonnisation	100.000 €

Dépenses financières

Dépenses financières

Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves	270.000 €	Remboursement taxe d'aménagement à Annemasse Agglo.
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées	2.940.000 €	
* remboursement de la dette en capital	2.607.292 €	
* remboursement capital CLTR 2021 + prêt IENA	312.708 €	
* caution	20.000 €	
Chapitre 27 : Autres immobilisations financières	400.000 €	
- Remboursement EPF part du capital	350.000 €	
- Dépôts et cautionnements versés	50.000 €	
Chapitre 020 : Dépenses Imprévues	50.000 €	
Chapitre 041 : Opérations patrimoniales	640.000 €	Avances forfaitaires

Le budget d'investissement 2021 assure plus de 24 Millions d'Euros de dépenses d'acquisitions et de travaux, auxquels viendront s'ajouter 7,7 millions d'euros de restes à réaliser qui seront repris au budget supplémentaire 2021. Les restes à réaliser 2020 sont en forte diminution par rapport à ceux de 2019 qui s'établissaient à 11,8 millions d'euros.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	RECETTES
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	9 288 100
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	7 790 000
238	AVANCE IMMOBILISATIONS EN COURS – AVANCES VERSEES	
	RECETTES D'EQUIPEMENT	17 078 100
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 100 000
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	20 000
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	263 050
024	PRODUIT DES CESSIONS	670 000
	RECETTES FINANCIERES	4 053 050
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	0
	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	21 131 150
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 003 024
040	28 - AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	2 200 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (avances forfaitaires)	640 000
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	24 974 174

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

- 25 -

Les recettes d'investissement s'élèvent à 21.131.150 €

Les recettes d'équipement : 17.078.100 €

Recettes d'équipement

Chapitre 13 : Subventions d'investissement

9.288.100 € dont amendes police : 700.000 € & subventions : 8.588.100 € :

informatisation école	140.000 € (subvention Etat)
Grand Casino	134.000 € (subvention Grand Casino)
accessibilité bâtiments	68.097 € (subvention CDAS)
Opération 008 : Château rouge	2.675.266 € (subv. Etat : 225.000 €, Région : 1.950.000 €, Département : 500.266 €)
Opération 1047 : PEM Pole Echange Multimodal	4.478.000 € (subvention Annemasse Agglo)
Opération 1050 : TRAM	150.000 € (subvention Annemasse Agglo)
Opération 1051 : GS Hutins	514.407 € (subvention Etat)
Opération 1053 : GS Mermoz	315.530 € (subvention CDAS ex FDDT)
Opération 1056 : rue du Vernand	112.800 € (subvention CDAS)

Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées excédents.

7.790.000 € emprunts nouveaux, cette somme sera diminuée au BS 2021 par la reprise des excédents.

Recettes financières

Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves

3.100.000 € dont FCTVA : 2.200.000 € & Taxe d'aménagement : 900.000 €

Chapitre 165 : Dépôts et cautionnements reçus

20.000 €

Chapitre 27 : Autres immobilisations

263.050 € dont : Dépôts et cautionnements (préemption) 50.000 €
Remboursement avance du budget Aéroport 15.000 €
Remboursement avance du budget Chablais Parc 198.050 €

Chapitre 024 : Produit des cessions

670.000 € ventes 26 rue Genève : 370.000 €, Idéis 12 rue 18 Aout : 300.000 €

Ecritures d'ordre

Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement 1.003.024 €

Chapitre 040 - 28 : Amortissements des immobilisations 2.200.000 €

Chapitre 041 : Opérations patrimoniales 640.000 € (remboursement des avances forfaitaires)

Le tableau suivant donne une ventilation des dépenses et recettes d'investissement par fonction.

BALANCE D'INVESTISSEMENT PAR FONCTION

Fonction	Libellé	DEPENSES	RECETTES
Fonction 0	SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	6 648 995	16 588 171
01	Opérations non ventilables	4 300 000	16 386 074
020	Administration générale de la Collectivité	2 101 995	202 097
022	Administration générale de l'Etat	9 000	
023	Information, communication, publicité	0	
024	Fêtes et cérémonies	206 000	
026	Cimetières et pompes funèbres	32 000	
048	Relations internationales – coopération décentralisée – autres actions	0	
Fonction 1	SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	93 900	0
112	Police municipale	71 900	
113	Pompiers, incendies et secours	22 000	
114	Autres services de protection civile	0	
Fonction 2	ENSEIGNEMENT	2 871 088	969 937
20	Services communs	5 100	
211	Ecoles Maternelles	238 700	
212	Ecoles Primaires	323 100	140 000
213	Classes regroupées	2 244 938	829 937
251	Hébergement et restauration scolaire	58 000	
253	Sport scolaire	0	
254	Médecine scolaire	1 250	
Fonction 3	CULTURE	4 272 700	2 675 266
30	Services communs	33 110	
311	Expression musicale, lyrique et chorégraphique	23 000	
312	Arts plastiques et autres activités artistiques	30 000	
321	Bibliothèques et médiathèques	118 555	
322	Musées	71 505	
323	Archives	980	
324	Entretien du patrimoine culturel	41 000	
33	Action culturelle	3 954 550	2 675 266

Fonction	Libellé	DEPENSES	RECETTES
Fonction 4	SPORTS ET JEUNESSE	1 837 250	0
40	Services communs	5 000	
411	Salles de sport, gymnases	1 292 250	
412	Stades	282 000	
414	Autres équipements sportifs ou de loisir	0	
421	Centres de Loisirs	84 000	
422	Autres activités pour les jeunes	174 000	
Fonction 5	INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	450 000	0
511	Dispensaires et autres établissements sanitaires	300 000	
520	Interventions sociales – Services communs	150 000	
Fonction 6	FAMILLE	23 525	0
64	Crèches et garderies	23 525	
Fonction 7	LOGEMENT	275 000	0
72	Aide au secteur locatif	275 000	
Fonction 8	AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS - ENVIRONNEMENT	8 443 216	4 740 800
811	Eau et assainissement	0	
814	Eclairage public	247 000	
816	Autres réseaux et services divers	0	
820	Aménagement urbain - services communs	151 000	
821	Equipements de voirie	219 500	
822	Voirie communale et routes	2 901 250	262 800
823	Espaces verts urbains	1 211 032	
824	Autres opérations d'aménagement urbains	3 541 434	4 478 000
830	Environnement – Service communs	119 000	
833	Prévention du milieu naturel	53 000	
Fonction 9	ACTION ECONOMIQUE	58 500	0
91	Foires et marchés	0	
92	Aides à l'agriculture	1 000	
94	Aides au commerce et aux services marchands	57 500	
TOTAL		24 974 174	24 974 174